N°23 - avril 2008

L'Écho communautaire

Magazine d'information de la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

BRETTE-LES-PINS CHALLES CHANGÉ PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

Sport

Le skatepark communautaire est ouvert aux amateurs de glisse urbaine !

Structuration du service Voirie

Technicaps Packaging s'installe à Challes

Calendrier des collectes des déchets

c'est vous qui le dites

Installés depuis des années à Brette-les-Pins, nous n'avons jamais rencontré de problèmes avec notre installation d'assainissement autonome. Pourquoi devons-nous aujourd'hui subir un contrôle payant ?

La loi a imposé aux communes ou à leur groupement de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Ce dispositif permet de vérifier que les équipements d'assainissement autonome fonctionnent correctement et ne provoquent pas de rejets polluants dans le milieu naturel. Tout comme le contrôle technique automobile améliore la sécurité routière, le contrôle des assainissements améliore la sécurité de l'environnement.

Ma fille est allée au centre de loisirs en février dernier. En tant que maman Challoise, j'ai beaucoup apprécié de pouvoir profiter d'un tel service. J'ai cru comprendre, à cette occasion, que le centre Rabelais de Changé gérait les animations. Je pensais pourtant que c'était la Communauté de Communes qui était responsable de l'Enfance Jeunesse. Qu'en-est-il exactement ?

La Communauté de Communes est la collectivité compétente pour les activités éducatives et de loisirs destinées aux enfants et aux jeunes de 3 à 17 ans, sur l'ensemble de son territoire. Compte tenu de l'expérience et du savoir-faire du centre Rabelais, la Communauté de Communes a choisi, via une convention, de lui confier l'organisation effective des animations. C'est également lui qui enregistre les inscriptions et informe les usagers.

Cet espace est le vôtre. Vous avez une question, une remarque, une suggestion sur les actions de la Communauté de Communes, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous efforcerons de vous répondre.

- **courriel : lecteurs@sudestmanceau.com**
- **adresse : BP 15 - rue des Écoles - 72250 Parigné-l'Évêque**
- **tél : 02-43-40-09-98**
- **fax : 02-43-40-18-76**

Pouvez-vous m'indiquer à partir de quelle date les déchetteries communautaires passent aux horaires d'été ?

Le réseau de déchetteries communautaires est passé aux horaires d'été depuis le 1er avril, et jusqu'au 30 septembre prochain. Vous pouvez retrouver ces informations, ainsi qu'une présentation des équipements, dans la plaquette qui a été distribuée dans tous les foyers en octobre dernier. Si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez vous la procurer à l'Hôtel Communautaire à Parigné-l'Évêque, à la mairie de votre domicile, et dans chacun des quatre sites du réseau. ■

Magazine d'information édité par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

Siège social
rue des Écoles – BP 15
72250 Parigné-l'Évêque
Tél : 02-43-40-09-98 / Fax : 02-43-40-18-76
lecteurs@sudestmanceau.com

Directeur de la publication
René Logereau

Maquette et mise en page
Service Communication

Rédaction
Service Communication

Photos et illustrations
Communauté de Communes, Toss, Meliha Gojak, Sanja Gjenero, Technicaps, Scoubidous, Parigné Cheval Aventures, ville de Parigné-l'Évêque, AST

Couverture
Composition : Service Communication
Photo : Le Rabelais

Impression
K'prim, Le Mans

Tirage
7 000 exemplaires

Distribution
Association Partage et La Poste

Dépôt légal
À parution

SOMMAIRE

P 4 et 5 | actualité ■
Voirie communautaire : une équipe renforcée
Pour les adeptes de glisse urbaine

P 6 et 7 | économie ■
Technicaps Packaging : luxe et développement durable
Parigné Cheval Aventures

P 8 et 9 | environnement ■
DEEE mode d'emploi
Voici votre composteur !
Calendrier des collectes des déchets

P 10 | vie locale ■
L'actualité vue de chez vous

P 11 | syndicats mixtes ■
ORAC : Près d'une d'une centaine de projets réalisés

P 12 | sport ■
Tae kwon do ? C'est quoi donc ?

P 13 | culture ■
Une sculptrice à l'oeuvre

P 14 | technologie ■
Le bouton droit est votre ami

P 15 | temps forts ■
Retour en images

L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE EN MARCHE

À l'heure où vous lirez ces lignes, le Conseil Communautaire sera tout juste installé. Composé des hommes et des femmes que vous avez élus lors du scrutin municipal du mois de mars, il aura pour mission de définir un nouveau projet communautaire et de continuer à faire vivre et prospérer notre Communauté de Communes. Qu'ils découvrent l'intercommunalité ou qu'ils y participent déjà depuis plusieurs mandats, ces délégués devront dépasser leur simple rôle de représentation de leur Conseil Municipal. Leur devoir, notre devoir à tous, est de nous engager pour vous, pour la population de l'ensemble du territoire communautaire au delà des frontières de nos communes. Il nous appartiendra également d'assurer une fonction de relais entre vous et l'intercommunalité afin que les questions qui dépassent l'échelon communal soit traitées au bon niveau.

Le mandat qui s'ouvre est passionnant car notre responsabilité est grande. En effet, il nous faudra à la fois promouvoir l'esprit communautaire au sein de nos communes, et faire évoluer la Communauté de telle sorte qu'elle permette à chaque municipalité de répondre aux besoins des habitants. Ensemble, j'en suis sûr, nous saurons faire face à cette double exigence, car la force de la Communauté fait la force de ses membres. ■

René Logereau
Président de la Communauté de Communes
du Sud-Est du Pays Manceau

AGENDA

17 mai
Finales départementales de tennis de table à la salle Orion.
Parigné-l'Évêque

23 mai
Concert de musique irlandaise au centre Rabelais avec le groupe Toss.
Changé

6 juin
Audition à l'école municipale de musique.
Parigné-l'Évêque

28-29 juin
Championnat régional et championnat des cheminots VTT.
Brette-les-Pins

prochain numéro en juin/juillet

VOIRIE COMMUNAUTAIRE : UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

De gauche à droite : Aude Biche Carlier, responsable de la voirie, Christophe Tourneur, chef d'équipe, Alexandre Bordaiseau, Gilbert Matras, Didier Provost, Bernard Bourguigneau, agents d'exploitation.

Toutes les voies communales hors agglomération et leurs dépendances sont aujourd'hui sous la surveillance de l'équipe communautaire, qui vient de connaître une importante structuration. Revue des troupes.

Près de cent-cinquante kilomètres de voies communales hors agglomération dépendent aujourd'hui de la Communauté de Communes. Revêtements routiers, reprofilage de route, arasement et fauchage des bas côtés, curage, élagage sont les importantes missions qu'elle doit effectuer. Les centres bourgs et les chemins ruraux demeurent quant à eux de compétence communale. Il faut toutefois préciser que dans le cadre de la mutualisation des moyens, les communes membres ont la possibilité, par voie de convention, de solliciter la Communauté de Communes pour certains travaux en agglomération et sur les chemins ruraux. C'est le cas des communes de Brette-les-Pins, de Challes et de Saint-Mars-d'Outillé.

Les moyens communautaires

Afin de réaliser les diverses tâches dont elle a la responsabilité, la Communauté de Communes a structuré un service dédié. Placée sous la responsabilité de Valérie Pété, responsable du service « Aménagement et développement », l'équipe voirie est désormais dirigée par Aude Biche-Carlier, technicienne territoriale qui a rejoint les services communautaires le 18 février 2008. Aude Biche-Carlier gère également les avis sur les permis de construire pour les réalisations en bordure de voie communale hors agglomération, les autorisations de travaux, les certificats d'alignement et les diverses demandes et réclamations des usagers. Encadrés par Christophe Tourneur, chef d'équipe depuis début février qui assure la planification des travaux, cinq agents d'exploitation oeuvrent sur le terrain : Bernard Bourguigneau, Gilbert Matras et Didier Provost (transférés des communes de Brette-les-Pins, de Challes et de Saint-Mars-d'Outillé) associés à Alexandre Bordaiseau et à une cinquième personne qui sera prochainement recrutée. Ainsi renforcée, l'équipe voirie disposera tout prochainement de nouveaux matériels : un tracteur neuf et ses équipements qui pourra être utilisé comme chargeur et comme véhicule de traitement phytosanitaire, et un utilitaire qui permettra de transporter les agents sur les chantiers. Ces outils viendront en complément des deux tracteurs et du camion benne existants.

Sur le terrain

Pour le fauchage, le débroussaillage des accotements et des talus, et les travaux ponctuels comme le rebouchage des nids de poule, la réparation des rives, le traitement des ornières et l'entretien des panneaux de signalisation, l'équipe communautaire se charge directement du travail avec son propre matériel. Ne nécessitant pas de dispositifs logistiques trop lourds, mais réclamant une main-d'oeuvre importante et qualifiée, ce mode de fonctionnement en régie permet d'assurer un service rapide et de répondre de façon réactive et efficace aux sollicitations des usagers.

Pour l'élagage dit « à vue de ciel », qui peut entraîner des coupes à des hauteurs avoisinant les dix mètres et pour lesquelles des outils spécifiques sont indispensables, un prestataire privé collabore avec les agents communautaires.

En ce qui concerne l'entretien de la structure et des revêtements de la chaussée, le curage de fossés et la création et l'entretien de la signalisation horizontale (peinture routière), le travail est confié à des entreprises privées. ■

POUR LES ADEPTES DE GLISSE URBAINE

Évolutif et polyvalent, le skatepark communautaire est ouvert aux amateurs de skateboard, de roller et de BMX. Situé allée du Pont à Changé, l'équipement a déjà accueilli ses premiers utilisateurs. À vos roulettes !

Lancé par le Conseil Municipal Jeune de Changé, le projet de skatepark a été repris et mené à bien par la Communauté de Communes. Après la salle de gymnastique Ouranos à Parigné-l'Évêque, il s'agit du deuxième équipement sportif communautaire. Et comme Ouranos avec les cycles d'initiation scolaire, le skatepark participera à une politique générale en direction des plus jeunes par le biais des activités Enfance-Jeunesse.

Un équipement complet

Skateboard, roller ou BMX constituent des pratiques sportives dites « urbaines » très bien implantées chez les adolescents et les jeunes adultes. Mêlant à la fois le saut, la glisse, l'équilibre et l'agilité, elles contribuent pleinement au développement et à l'épanouissement de leurs adeptes. Le skatepark communautaire apporte une réponse adaptée et polyvalente aux amateurs de ces activités ludiques. L'équipement permettra en outre d'éviter les dégradations du mobilier urbain qui est souvent utilisé pour la pratique de ces sports, et d'éviter les accidents et les désagréments qui peuvent se produire lorsque les jeunes s'exercent sur la route ou les trottoirs. Situé dans la coulée verte, le site d'implantation est à la fois assez proche du centre ville pour être facilement accessible aux piétons et aux cyclistes (à 5 mn du centre Rabelais et de son Point Accueil Jeunes), et suffisamment éloigné des habitations pour qu'aucune nuisance ne soit infligée à la population. Avec ses deux lanceurs situés à chaque extrémité de la plate-forme et sa table centrale constituée d'un muret, d'une double marche, d'un tremplin et d'une barre de glisse, le skatepark communautaire est un équipement complet autorisant de nombreuses évolutions. L'importance de l'espace disponible (surface de 560 m^2) pourra permettre des extensions ultérieures.

D'un coût total de 78 089,83 TTC, le skatepark a bénéficié de subventions de la part de l'État et de la Région (13 058,50 € chacun), la commune de Changé fournissant quant à elle le terrain.

Fabriqués et installés par 3R Factory, les modules sont en aluminium.

Sécurité

Réalisés en aluminium, les différents modules sont soudés. Aucun écrou apparent ne risque donc de provoquer de blessures. Par ailleurs, le port de protections est très vivement conseillé : casque, coudières, genouillères, protège-poignets. Sauf pour les activités encadrées, l'accès de l'équipement n'est pas autorisé aux enfants de moins de huit ans. Les personnes mineures évoluent sur le site sous la seule responsabilité de leurs parents, et les majeures sous leur propre responsabilité. Enfin, il convient d'être au moins deux personnes au minimum sur le skatepark afin de pouvoir alerter les secours en cas de besoin. Ces règles de sécurité, ainsi que les numéros d'appel d'urgence figurent en bordure de l'équipement sur un panneau d'information. ■

en bref

Enfance-Jeunesse : menus d'été

Les inscriptions pour les activités temps libre de cet été seront enregistrées du 2 au 31 mai au centre Rabelais (du lundi au samedi matin de 9h à 12h et de 14h à 18h), à l'Hôtel Communautaire (les mardis de 16h à 18h et les mercredis de 14h à 18h), aux Glycines de Bretteles-Pins (le 17 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h), à la salle polyvalente de Challes (le 24 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h) et à la salle polyvalente de Saint-Mars-d'Outillé (le 14 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h). Toutes prévues à 20h, les réunions d'informations se tiendront le 28 avril au Foyer Loisirs de Parigné-l'Évêque, le 29 avril au Rabelais de Changé et le 30 avril à la salle Chevereau de Saint-Mars-d'Outillé. **Quel que soit leur lieu de résidence, toutes les familles peuvent s'inscrire ou s'informer sur le site de leur choix**.

En plus des centres de loisirs et du Point Accueil Jeunes qui continueront de fonctionner comme le reste de l'année, des activités spécifiques à thèmes sont programmées pour juillet et août : équitation et cirque pour les 3-11 ans, montagne, pleine nature et séjour en Allemagne pour les 11-17 ans, et mer pour tous.

■ **http://www.lerabelais.org**

Médaillés du travail

En l'honneur de leurs 20 ans de carrière dans la fonction publique, Alain Dutertre, chef d'équipe Environnement - Espaces Verts, et Didier Provost, agent d'exploitation Voirie, ont reçu la médaille du travail. Bravo à eux !

TECHNICAPS PACKAGING : LUXE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Installée à Challes dans les anciens locaux d'Alcan Packaging, la société Technicaps Packaging fabrique des emballages pour la parfumerie et la cosmétique. Initialement basée à Thorigné-sur-Dué, elle vient tout juste d'achever son déménagement. Visite d'une entreprise qui allie exigence technique et développement durable.

« *La production a démarré sur notre nouveau site de Challes depuis le début du mois de mars* » indique Joël Papin, Directeur Général Adjoint de Technicaps. Visiblement satisfait, il ajoute : « *nous avons tenu nos délais, et nous avons pu honorer tous nos engagements* ». Voilà qui est primordial, surtout quand vos clients s'appellent Dior, Hermès ou Chanel. Couvercles, capsules, flacons, Technicaps produit en effet des emballages pour la cosmétique haut de gamme.

Protection de l'environnement

Technicaps utilise une matière première tout à fait écologique, et non issue du pétrole : le bois. À base de cellulose, leurs poudres à mouler n'ont rien de commun avec les plastiques traditionnels et sont totalement exemptes de plombs et autres métaux lourds particulièrement nocifs pour l'environnement. « *Nous tâchons de prendre soin de notre petite planète* » confie Joël Papin. Il précise avec un sourire : « *notre produit n'est pourtant pas une nouvelle molécule révolutionnaire... C'est ce qu'on appelait autrefois la bakélite* ». Il faut savoir que cette matière possède deux vies car une fois broyée elle est réutilisée pour le sablage, le décapage des carlingues d'avions et le remblais routier. Belle illustration de ce que peut être le développement durable. Et le souci environnemental de Technicaps ne s'arrête pas là puisque l'entreprise procède au tri de l'ensemble de ses déchets et qu'elle a mis en place des filières de traitement et de recyclage.

Une entreprise d'envergure

Avec ses quatre-vingt-cinq employés permanents (auquel il convient d'ajouter entre vingt et cinquante intérimaires), Technicaps se présente désormais comme l'un des principaux employeurs du territoire communautaire. Propriété du groupe Onixa, qui comprend également IPI à Orléans, Cathild Industrie à Mansigné, Bouquet Nantais à Nantes et MCS International à Paris, la société souhaitait dynamiser son développement, et son déménagement ne se limite pas à un simple transfert.

Pour s'assurer de la qualité des finitions, rien ne remplace un coup d'oeil averti.

De fait, une dizaine d'emplois a été créée à l'occasion et les dirigeants de l'entreprise espèrent continuer à la faire progresser. Et puisque le développement durable, c'est aussi le volet social, il n'est pas inutile de souligner qu'à l'heure où plusieurs activités du même secteur sont délocalisées en Asie, Technicaps a fait le choix de poursuivre sa croissance en France. ■

zoom

Des collectivités impliquées

En mettant en relation les différentes parties concernées, René Logereau, Président de la Communauté de Communes ainsi que Bernard Christians, Olivier Bordaiseau et Guy Fourmy ont activement accompagné le projet d'implantation dès le début. Quant à lui, le Conseil général de la Sarthe a soutenu financièrement Technicaps Packaging pour l'achat des bâtiments et les travaux. Grâce à l'engagement de tous, cet espace économique challois a ainsi pu être revitalisé très rapidement après le départ d'Alcan Packaging.

en bref

Nouvelles cultures à Saint-Mars-d'Outillé

■ Jérôme Androuin vient de reprendre l'activité de maraîchage de Christian Fournigault. Les Saint-Martiens (et les autres !) peuvent donc continuer de s'approvisionner en fruits et légumes frais.

■ Danièle et Jean-Claude Gohin ont installé à La Moisière leur nouvelle entreprise d'horticulture : **Terre Vivante**. Variétés anciennes ou récentes, de nombreux plants sont d'ores et déjà prêts à la commercialisation.

Les randonnées proposées par Parigné Cheval Aventures se font par petits groupes de cinq ou six cavaliers.

PARIGNÉ CHEVAL AVENTURES

Grâce à ses vastes forêts et à ses très nombreux sentiers, le sud-Sarthe est un espace de prédilection pour les randonneurs équestres. Avec Parigné Cheval Aventures, qu'il vient de lancer après une année de rodage, le Parignéen Bruno Sieper propose une offre touristique novatrice qui ravira tous les cavaliers. Avis aux amateurs.

De l'initiation « 1ères sensations équestres » au pas, à la randonnée aux trois allures de plusieurs jours avec gîtes d'étape, Parigné Cheval Aventures permet aux débutants comme aux cavaliers confirmés de profiter pleinement du plaisir de l'équitation d'extérieur. « *Notre produit est tout à fait nouveau sur le territoire communautaire, et même au-delà* » indique Bruno Sieper. « *Nous sortons en balade par groupe de cinq ou six cavaliers maximum, et si nous sommes très attachés à faire plaisir aux participants, nous veillons à ce que la sécurité des uns et des autres soit assurée de façon discrète et effacée* ». Adepte de longue date de la randonnée équestre (il a notamment participé à la création de l'association Cavaliers et Attelages Parignéens), Bruno Sieper souhaitait depuis plusieurs années créer une école de la randonnée équestre. C'est désormais chose faite avec Parigné Cheval Aventures. Car les différents ateliers et les balades proposés permettent à la fois de découvrir l'univers de l'équitation d'extérieur et d'apprendre à se repérer et à s'orienter. L'essentiel restant, à travers ces activités, de créer une véritable proximité entre les randonneurs et les chevaux (des Appaloosas réputés pour leur bon caractère).

Situé aux Guilétières entre Challes et Parigné-l'Évêque, la structure de Parigné Cheval Aventures, avec l'ouverture prochaine d'un complexe équestre novateur, se trouve au carrefour d'un grand nombre de sentiers qui rejoignent les bois de Changé ou de Brette-les-Pins, et même la forêt de Bercé, en limitant la traversée des routes. Un atout incontestable pour les amoureux de la randonnée au naturel. ■

parigne.cheval.aventures@gmail.com

en bref

Zone du Ruisseau

Le chantier de la zone du Ruisseau à Parigné-l'Évêque s'achève en ce mois d'avril avec la peinture signalétique. Débutés en janvier, les aménagements ont permis de faciliter la circulation et la desserte des entreprises et des commerces. Deux opérations ont été menées à bien : la création d'un giratoire et la réfection des voies et des trottoirs. Budget global : 129 000 €, dont une participation de 35 000 € du Super U.

en bref

Déchetterie communautaire
Afin de faciliter le dépôt et l'évacuation des gravats, une benne a été installée à la déchetterie

de Saint-Mars-d'Outillé. Les matériaux ne sont donc désormais plus déposés directement au sol. Dans le même temps, un

bungalow a été aménagé, ce qui assure un meilleur confort des agents chargés de l'accueil des usagers.

Une mairie exemplaire
Ouverte en début d'année, la nouvelle mairie de Brette-les-Pins a connu des travaux de rénovation importants. Avec une pompe à chaleur basse température pour le chauffage et des panneaux photovoltaïques sur le toit pour la production

d'électricité (revendue à EDF), le bâtiment s'inscrit parfaitement dans la logique du développement durable. Un exemple à suivre !

DEEE
MODE D'EMPLOI

Depuis 2006, une écotaxe est prélevée lors de l'achat des matériels électriques et électroniques. Son but : participer au financement du recyclage de ces équipements. Avec son réseau de déchetteries communautaires, la Communauté de Communes joue pleinement son rôle. Explications.

Le décret du 20 juillet 2005 stipule que les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ne doivent plus être jetés avec les ordures ménagères et qu'ils doivent être recyclés. En effet, chaque Français produit chaque année près de 15 kg de déchets de ce type (réfrigérateur, machine à laver, téléviseur, ordinateur, grille-pain, perceuse...), et la quantité totale augmente constamment. Ces matériels contenant souvent des matières dangereuses, il était important de mettre en place des filières de traitement adaptée.

La règle du un pour un

Premier principe à appliquer : les consommateurs peuvent remettre sans frais aux distributeurs un équipement usagé lors de l'achat d'un équipement neuf du même type. Partenaires des éco-organismes agréés chargés du recyclage, les vendeurs sont ainsi en mesure de collecter une grande partie des matériels hors service. Le dépôt en déchetterie doit donc être réservé aux particuliers qui ne font pas de nouvelle acquisition et qui souhaitent simplement jeter un appareil sans le remplacer.

Dans les déchetteries communautaires

Dans le réseau de déchetteries communautaires, les DEEE sont acceptés uniquement sur le site de Parigné-l'Évêque, sauf pour les plus petits qui peuvent être apportés sur tous les sites (cf. encadré). Cette disposition a été mise en place pour des raisons logistiques : elle permet de limiter significativement les déplacements du prestataire en charge de la collecte et du traitement des appareils. La Communauté de Communes poursuit son partenariat avec Envi72, association d'insertion sociale, pour la reprise des équipements. Ceux-ci sont traités dans le cadre de la loi : ou bien ils sont démontés et recyclés dans les filières agréées, ou bien ils sont rénovés et introduits sur le marché de l'occasion pour entamer une nouvelle vie. ■

zoom

Petits et gros appareils
Sont compris comme « gros » tous les appareils d'une taille supérieure à une cafetière électrique standard. Sont compris comme petits, et acceptés sur tous les sites du réseau, les équipements comme les grille-pains, les perceuses, les calculatrices…

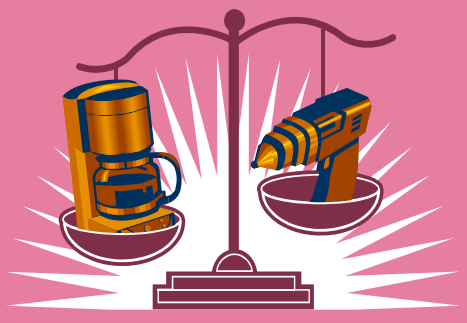

VOICI VOTRE COMPOSTEUR !

Après l'enquête qu'elle a réalisée l'année dernière, la Communauté de Communes a décidé de mettre à disposition des usagers des composteurs individuels. Ils seront disponibles dès la fin du mois d'avril.

Dans une poubelle ordinaire, on estime que près de 29% des détritus qu'elle contient sont des déchets putrescibles. Et même si tous ces éléments ne sont pas « compostables », une bonne partie d'entre eux pourrait être éliminés de façon naturelle et sans le moindre frais, tout en produisant un amendement de qualité pour les terres de jardinage.

Réduction des déchets

Dans le cadre de sa politique globale de réduction des déchets, la Communauté de Communes a donc choisi de favoriser le compostage à domicile. Cette pratique permet en effet de diminuer à la fois le tonnages des ordures ménagères collectés en porte à porte et celui des déchets portés en déchetteries, notamment les tontes de pelouses et les branchages divers.
Simple et à la portée de tous, la fabrication du compost est un geste fort en faveur de l'environnement. Comparable à l'humus, et utilisé seul ou en complément de terreau, le compost améliore l'aération et le drainage des sols lourds et accroît l'activité biologique de la terre. Il respecte les cycles de vie de la matière organique et limite de façon importante le recours aux méthodes chimiques d'amendement.

Composteurs de qualité

Après avoir lancé un marché public pour acquérir au meilleur prix des composteurs de grande qualité, la Communauté de Communes a porté son choix sur un matériel en plastique recyclé. Solides et ne craignant ni les intempéries, ni les UV, les composteurs retenus disposent de finitions soignées et il est très facile de les assembler. Deux contenances ont été prévues : 320 et 620 litres. Il convient de préciser ici que la taille n'intervient ni dans la rapidité avec laquelle le compost se forme ni dans sa qualité. Les usagers sont donc invités à choisir la grandeur de leur composteur en fonction de la quantité de déchets qu'ils sont susceptibles de produire.

La mise à disposition

Les composteurs seront mis à disposition des usagers dans le cadre d'une convention, la Communauté de Communes s'engageant à prendre à sa charge 50% du coût réel des matériels. Les composteurs seront ainsi fournis contre une participation de 20 € pour les 320 litres et de 35 € pour les 620 litres. Chaque particulier pourra donc disposer d'un composteur robuste et efficace pour le prix d'un composteur bas de gamme. À noter qu'un bio-seau de 10 litres et une plaquette d'explications seront donnés avec chaque composteur (le bio-seau permettant de stocker et de transporter les déchets de cuisine).

En pratique

La distribution se déroulera à l'issue de réunions publiques au cours desquelles les composteurs seront présentés et des conseils prodigués afin que les particuliers fassent le meilleur usage de leur matériel. Organisées à 18h30 à l'Hôtel Communautaire, rue des Écoles à Parigné-l'Évêque, les réunions sont programmées aux dates suivantes :

- **Mercredi 30 avril**.
- **Lundi 5 mai**.
- **Vendredi 16 mai**.

La participation des usagers pourra être versée en chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou en espèces (dans ce cas, prévoir l'appoint).
Dans un premier temps, six cents composteurs ont été commandés. Si cette première campagne de distribution ne suffisait pas à satisfaire l'ensemble des demandes, l'opération serait bien sûr renouvelée. ■

Challes

Conseil municipal
Rémi Legeay, maire.
Patricia Bernicot.
Marcel Bouttier
Martine Chevallier.
Aurélie Clément.
Bernard Christians.
Laurent Da Silva.
Isabelle Jahan.
Josette Launay.
Yannick Livet.
François Pasquier.
Yves Penzès.
Séverine Prézelin.
Séverine Rousseau.
Stéphane Vaucelle.

Saint-Mars-d'Outillé

Conseil municipal
Serge Soualle, maire.
Laurent Bailly.
Yves Bouhoux.
Bernard Bouvet.
Alain Brionne.
Bernard Chanteau.
Cécile Chauveau.
Jean-Pierre Courtois.
Elisabeth Follenfant.
Pierrette Garnier.
Jérôme Grobost.
Jean-Luc Lamendin.
René Logereau.
Stéphanie Philippe.
Jean-Paul Pioger.
Jean-Luc Poupon.
Pascale Ruelle.
Laurent Taupin.
Olivier Vérité.

Changé

Conseil municipal
Joël Georges, maire.
Catherine Allain.
Grazyna Auger.
Frédéric Blin.
Michel Blottière.
Catherine Boyer.
André Chanroux.
Bernard Chiorino.
Monique David.
Arnault de Saint-Riquier.
Joël Desbordes.
Yvette Duprey.
Anne Galloux.
Serge Graffin.
Christian Langoulant
Magali Le Coq.
Benoit Martin.
Laura Martin.
Liliane Mesnel.
Clovis Paulin.
Dominique Pasteau.
Gérard Pasteau.
Alain Potel.
Martine Renaut.
Philippe Ribaut.
Marie Rottier.
Raphaël Rousseau.
Christine Sarramiac.
Jacqueline Strée.

Parigné-l'Évêque

Conseil municipal
Guy Lubias, maire.
Alain Beautru.
Claudine Bonnargent.
Gérard Bourneuf.
Pascal Chauveau.
Jacques Chardon.
Christian Cornu.
Claudine Fillatreau.
Angélique Grignon.
Sophie Hemery.
Patrice Houalard.
Marie-Odile Jeusset.
Nathalie Le Chanjour.
Jean-Pierre Lepetit.
Jean-Claude Lepouzé.
René Lutellier.
Jean Leroyer.
Sylvie Maupoint.
Virginie Moreau.
Nathalie Morgant.
Sylviane Notreami-Chenier.
Monique Paquier.
Christian Plu.
Jean-Claude Porteboeuf.
Anny Rivet-Coursimault.
Françoise Trébouet.
Jacqueline Turban.

Brette-les-Pins

Conseil municipal
Bernard Lair, maire.
Isabelle Berthé.
Christian Bonnin.
Arnaud Buon.
Véronique Cormier.
Jean-Luc Cosnuau.
Hervé Deniel.
Michel Froger.
Guillaume Garenne.
Isabelle Gaudron.
Nathalie Le Cair.
Maryvonne Ledenmat.
Nathalie Legouet.
Isabelle Moneger.
Jean-Luc Posnic.
Patrice Pouillet.
Marie-Thérèse Suhard.
Richard Sylvain.
Dominique Thomas.

ORAC : PRÈS D'UNE CENTAINE DE PROJETS RÉALISÉS

Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce portée par le Pays du Mans, l'ORAC offre la possibilité aux artisans et aux commerçants de bénéficier d'aides financières importantes pour accompagner leurs projets d'investissement. Quatre-vingt-douze dossiers ont déjà été traités sur l'ensemble du territoire du Pays, et le dispositif est reconduit jusqu'à la fin de l'année 2009. De quoi donner des idées.

Avec vingt dossiers sur le Sud-Est du Pays Manceau pour un montant total de subventions de près de 150 000 € (800 000 € de travaux), l'ORAC a permis depuis 2005 à de nombreuses entreprises de se moderniser, de s'agrandir, de se mettre aux normes ou d'acquérir de nouveaux outils plus performants.

Le dispositif

Accordées aux projets supérieurs à 7 000 €, les aides s'élèvent à 30% de l'investissement, avec un plafond à 10 500 €. Les démarches et les procédures sont extrêmement simples et aboutissent rapidement, et chaque porteur de projet bénéficie d'un accompagnement personnalisé de la part des services du Pays, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Les conditions d'éligibilité sont les suivantes : être installé depuis au moins une année sur le territoire, compter moins de dix salariés, avoir une surface de vente inférieure à 400 m², être inscrit au répertoire des métiers ou au registre du commerce, avoir son siège social sur le territoire du Pays et déclarer un chiffre d'affaires annuel qui n'excède pas 762 000 € HT.

Dans le Sud-Est du Pays Manceau

Sur la Communauté de Communes, plusieurs artisans ou commerçants ont été aidés sur Brette-les-pins, Changé, Parigné-l'Évêque et Saint-Mars-d'Outillé : un garagiste, trois bouchers-charcutiers-traiteurs, deux charpentiers-couvreurs, un paysagiste, un publicitaire, deux boulangers, deux coiffeurs, un opticien, un carrossier, un épicier, deux fleuristes, un débardeur, un restaurateur et un fabricant de produits de beauté. C'est dire si les domaines d'activité et les opérations peuvent être variés. Alors n'hésitez plus et demandez un dossier ! Pour les opérations les plus lourdes, la date limite de dépôt des demandes est fixée à fin 2008. ■

Un bel exemple de réalisation ORAC à Parigné-l'Évêque avec l'Espace Coiffure Sylvie et Arnaud dont la devanture a bénéficié d'une rénovation.

zoom

Interlocuteurs

- Syndicat Mixte du Pays du Mans / Théau Dumond - 02-43-51-23-23.
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat / Stéphane Pennetier - 02-43-74-53-61.
- Chambre de Commerce et d'Industrie / Vanessa Feurprier - 02-43-21-00-25.

L'ORAC reçoit le soutien financier de l'Union Européenne, de l'État, de la Région et du Département.

TAE KWON DO ? C'EST QUOI DONC ?

L'académie sarthoise de tae kwon do (AST) de Parigné-l'Évêque compte plus d'une quarantaine d'adhérents, âgés de quatre à quarante-huit ans. Jeune association où régne une ambiance très amicale, l'AST est ouverte aux débutants comme aux pratiquants confirmés. Mais, au fait, qu'est-ce que c'est le tae kwon do ?

« *Art martial complet, le tae kwon do est un sport qui repose sur des techniques de pieds et de poings* » précise Karim Mahaoui, entraîneur à l'AST. Il renchérit : « *il permet d'acquérir souplesse et maîtrise de son corps et, comme beaucoup d'autres pratiques voisines, il contribue à renforcer l'équilibre psychique* ». Aujourd'hui affranchi de la tutelle de la Fédération Française de karaté, le tae kwon do connaît un essor important : plus de neuf cents clubs existent en France pour environ soixante mille licenciés. « *Ce succès est en partie lié à l'adoption de nouvelles règles, notamment en compétition, qui ont rendu le tae kwon do attractif et moderne tout en respectant l'esprit de cette discipline ancestrale* » dit Karim Mahaoui.

Les enfants peuvent commencer le Tae kwon do dès l'âge de quatre ans.

Trois en un

La pratique du tae kwon do se décompose en trois activités.
Il y a d'abord le combat, en club ou en compétition, qui se pratique avec des protections au niveau de la tête, des jambes, des bras et du bas ventre.
Le poumsé, ensuite, consiste à réaliser un combat conventionnel contre plusieurs adversaires imaginaires. C'est particulièrement là que se révèle la maîtrise du beau mouvement.
Enfin, le ho shin soul, constitue un ensemble de techniques complémentaires du tae kwon do : dégagements, clefs, balayages et autres projections qui permettent de maîtriser de nombreux gestes de « self défense ». Des exercices qui plaisent toujours beaucoup.

Sport pour tous

L'AST est une association de qualité, puisqu'elle compte dans ses rangs une championne régionale (Aurélia Bretel) et deux vice-champions de France chez les enfants (Inès et Ismaël Mahaoui), mais les cinq personnes qui assurent l'encadrement ne travaillent pas que pour la compétition. « *Le tae kwon do est en effet accessible à tous, pour peu qu'on adapte ses efforts à ses capacités personnelles* » indique Karim Mahaoui. Et de conclure : « *notre association est une vraie famille, forte et unie. Un groupe de copains qui partagent les mêmes valeurs morales de justice et d'honnêteté* ». Ce fameux petit plus propre aux arts martiaux. ■

Le Tae kwon do développe souplesse et maîtrise de son corps.

en bref

Futsal à Brette-les-Pins
Jean-Benoît Weybel et Guillaume Garenne ont créé un club de futsal (football en salle) à Brette-les-Pins, qui est aujourd'hui le plus important du département. Baptisé « Esprit Brettois », ce club dynamique compte aujourd'hui une quarantaine de membres et cinq équipes qui jouent dans la convivialité et la bonne humeur.
▸ http://www.espritbrettois.com

zoom

Arts martiaux dans le Sud-Est Manceau

■ Taekwondo
- Club de Changé (Stéphane Costa - 06-76-85-80-33).
- Club de Parigné-l'Évêque (Karim Mahaoui - 06-68-34-29-37).
▸ http://www.km-ast.com

■ Aïkido
- Club de Parigné-l'Évêque (Francis Charpentier - 02-43-75-41-20).
▸ http://pagesperso-orange.fr/aikido.72/Publier/page2.html

■ Judo
- Club de Changé / Saint-Mars-d'Outillé (Stéphane Vaillant - 02-43-40-05-64).
- Club de Parigné-l'Évêque (Pierre Birchler - 02-43-75-47-78).

UNE SCULPTRICE À L'ŒUVRE

Infirmière à Parigné-l'Évêque, Anne Gersant consacre une bonne partie de son temps libre à la sculpture. Avec talent et une bonne dose d'humour. Résultat : des œuvres charmantes et pleines de vie. Portrait d'une artiste détachée mais attachante.

En plongeant les mains dans l'argile il y a une huitaine d'années, Anne Gersant ne se doutait peut-être pas qu'elle y trouverait bien d'autres choses que le simple plaisir du modelage. Aujourd'hui véritable passionnée, elle suit une fois par semaine les cours de sculpture du plasticien Laurent Blandin au Mans. « *Cela me permet d'affiner ma technique et aussi d'en apprendre d'autres* » confie Anne Gersant. Il faut dire qu'elle a plusieurs cordes à son arc et qu'elle n'applique pas toujours la même recette. Certes, au départ, il y a toujours ce

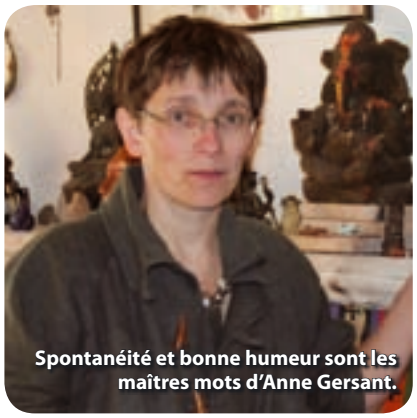

Spontanéité et bonne humeur sont les maîtres mots d'Anne Gersant.

bloc de terre auquel elle donne la forme souhaitée. Tantôt le motif est modelé dans la terre brute, tantôt il est élaboré autour d'une structure en fils de fer. Mais ensuite, pas de cuisson. Anne Gersant laisse sécher naturellement ses pièces avant de leur réserver un traitement bien particulier...

Des patines variées

Plus fragiles que les sculptures en terre cuite traditionnelles, les œuvres d'Anne Gersant tirent l'une de leurs originalités des patines qu'elle leur applique après séchage. « *Je m'amuse* » dit-elle en riant. Et comment ! Cirage, peinture, mélange de colle et de filasse ou de sisal, tout ce qui lui passe entre les mains peut finir dans les étonnantes « patouilles » qu'elle appose sur ses figures. Cela rend les surfaces colorées ou texturées, plus douces ou au contraires très rugueuses. Là, la terre prend des allures de bois d'ébène ou de bronze, ici elle ressemble à de la pierre. En outre, Anne Gersant associe parfois à ses réalisations des pièces vestimentaires, des parures rituelles, ou des bijoux. Sa collection est ainsi loin d'être uniforme et standardisée. On trouve toutefois un point commun à toutes ses œuvres : la spontanéité et la bonne humeur. « *Je refuse de me prendre au sérieux* » dit Anne Gersant. « *Si la qualité de mon travail est reconnue, cela me fait bien sûr plaisir, mais ce n'est pas mon objectif. Mon moteur, c'est le plaisir* ».

Inspirations

Inspirée par ses voyages, Anne Gersant se laisse guider par des motifs ethniques, et produit des représentations réalistes de toute beauté. Ses bustes et ses visages africains, notamment, sont absolument magnifiques. Par certains aspects, ils expriment assez joliment l'admiration qu'elle porte au célèbre sculpteur Ousmane Sow. « *L'un de mes modèles* » assure-t-elle. Mais Anne Gersant sait aussi s'aventurer dans d'autres univers. En ce moment, par exemple, elle confectionne des trolls et des petits monstres. Inquiétants ou burlesques, elles les place dans des positions très vivantes et souvent humoristiques.

Plein de projets

Primée à Angers en 2006 dans un concours de sculptures, Anne Gersant va aussi de temps à autre au contact du public. Son travail a été exposé aux Glycines à Parigné-l'Évêque, lors du salon artistique à Saint-Mars-d'Outillé l'année dernière et à Coulaines. Elle envisage d'organiser cet été, dans son jardin, une exposition ouverte à d'autres sculpteurs qui pourrait être l'occasion de rencontres intéressantes entre artistes locaux. « *J'aime cette idée de partager un espace commun pour présenter différentes formes d'expression et échanger les expériences de façon simple et conviviale* » précise Anne Gersant. Peut-être ce rendez-vous sera-t-il l'occasion d'admirer le jeu d'échecs qu'elle a commencé tout récemment ? ■

LE BOUTON DROIT EST VOTRE AMI

Bien plus qu'un gadget, le bouton droit de la souris accélère la navigation Internet et facilite la gestion des fichiers. Quel que soit votre navigateur, quel que soit votre système d'exploitation, le clic droit vous rendra de multiples services. Si vous l'adoptez, vous ne vous en passerez plus.

Molette, troisième, quatrième, voire cinquième bouton, les souris récentes arborent parfois une quantité impressionnante de fonctions dont certaines peuvent sembler accessoires. Mais s'il en est une qui reste précieuse, quoique encore mal connue malgré son ancienneté, c'est bien le bouton droit. En affichant un menu contextuel complet, ce bouton offre en effet des options de gestion intéressantes dans les systèmes d'exploitation les plus répandus, ainsi que dans les applications elles-mêmes. Le copier/coller devient un jeu d'enfants, tout comme la création d'un nouveau dossier. Le bouton droit rend également possible la création rapide de documents sans passer par le logiciel associé (par exemple, sous Windows, un simple clic droit permet de générer un fichier texte sans lancer le bloc notes).

Une navigation Internet plus fluide

Mais c'est certainement avec Internet que le bouton droit se révèle le plus appréciable. Grâce à lui, vous pouvez ouvrir un lien dans une nouvelle fenêtre ou un nouvel onglet de votre navigateur sans perdre la page d'origine. Ce qui est bien sûr très confortable quand vous avez lancé une recherche dans votre moteur préféré et que vous voulez conserver les résultats sous la main. Avec le clic droit, l'inscription d'un site dans vos favoris ou la sauvegarde d'une image ne vous prend qu'une seconde. Enfin, grâce à l'enregistrement de la cible d'un lien, vous pouvez télécharger des documents assez lourds (comme certains fichiers PDF) sans risquer que le lancement des modules de lecture de ces fichiers ne bloque votre navigation pendant de longues minutes. ■

kézako ?

■ **Menu contextuel**
Liste d'options qui apparaît lorsque le clic droit est actionné dans une interface (bureau Windows par exemple) ou sur un objet (fichier ou dossier).

■ **Système d'exploitation**
Logiciel qui permet de faire fonctionner l'ordinateur et qui exécute les programmes d'applications (traitement de texte, navigateur Internet, jeux…). Les principaux systèmes actuels sont Windows, Linux et Mac OS.

CYBERCENTRE

Le Cybercentre au service de l'Enfance-Jeunesse

Pendant les vacances de février, près d'une quarantaine de jeunes ont suivi un atelier de création de site Internet. Grâce à Fabrice Lamachère, animateur au Cybercentre, leur projet est désormais sur les rails : créer un site généraliste sur la musique, le sport, les jeux et le graphisme.

Programme des initiations et des ateliers

■ **Découverte Internet**
Les lundis 19 mai, 2 et 16 juin de 9h à 12h,
et les jeudis 29 mai, 12 et 26 juin de 14h à 17.

■ **Initiation à Excel**
Les jeudis 22 mai, 5 et 19 juin de 14h à 17h,
et les lundis 26 mai, 09 et 26 juin de 9h à 12h.

■ **Atelier retouche photo**
Le lundi 5 mai de 9h à 12h
et le jeudi 15 mai de 14h à 17h.

■ **Atelier retouche photo**
Le lundi 28 avril de 9h à 12h.
Informations et inscriptions au 02-43-40-15-15.

18 au 29 février 2008
Vacances « intercommunales » : dans le cadre de la nouvelle compétence communautaire « Enfance-Jeunesse », les premières animations sont organisées sur les sites de Changé et de Parigné-l'Évêque. Plus de 150 enfants et jeunes sont accueillis en deux semaines. Ça commence bien !

1er et 2 mars 2008
Ouranos reçoit les championnats régionaux de gymnastique, avec plus de cinq cents athlètes issus de toute la région des Pays de La Loire.

1er et 2 mars 2008
Beau succès pour les portes ouvertes de la nouvelle médiathèque de Parigné-l'Évêque.

15 mars 2008
Malgré la pluie, le carnaval de Brette-les-Pins fait la joie des petits et des grands.

5 avril 2008
À la salle de Challes, les Scoubidous offrent une très joyeuse représentation de « La Dame de chez Maxim », le classique de Georges Feydeau.

LES BA BAD COOLS PRÉSENTENT

BADMINTON

TOURNOI NATIONAL

26 ET 27 AVRIL 2008

PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE

GYMNASE DU PÔLE SPORTIF

INFORMATION : 02-43-75-88-69

L'Écho communautaire est imprimé par imprimerie PRINT avec des encres végétales, sur papier recyclé, et grâce à des solutions de mouillage sans alcool.